



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INNOVATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité Crèvecœur-le-Grand 2024-2027

2024

Adico - PAE du Tilloy - 5 rue Jean Monnet - BP 20683 - 60006 Beauvais Cedex

www.adico.fr - 03 44 08 40 40 – contact@adico.fr

N° Déclaration d'activité : 22600241960 Exonéré de TVA selon l'article 261.4-4°d du CGI (Code Général des Impôts)

Table des matières

Introduction	3
Schéma pluriannuel	3
Les objectifs	3
• Exemple de thématique.....	3
• Référent accessibilité.....	4
• Formation / Sensibilisation.....	4
• Intégration de l'accessibilité dans les process projets.....	4
• Intégration de l'accessibilité dans les marchés publics	4
• Conformité des services de communication au RGAA 4	4
Annexes.....	6

Introduction

La commune de Crèvecœur-le-Grand en tant que personne morale de droit public est concernée par l'obligation d'accessibilité de ses services de communication en ligne tel que prévu par l'[article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées](#).

Le [décret n°2019-768 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des services de communication au public en ligne](#) introduit, dans son article 5, le référentiel d'accessibilité détaillant notamment la méthodologie technique de vérification de la conformité.

Il s'agit du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité dans sa version 4 publié en Septembre 2019.

Crèvecœur-le-Grand est donc réglementairement tenue, pour toute publication de service de communication en ligne, de respecter le RGAA 4 ce qui équivaut au niveau d'exigence de niveau double A (AA) des Règles pour l'Accessibilité des Contenus Web (WCAG).

Au-delà de ces obligations réglementaires, Crèvecœur-le-Grand a décidé de faire de l'accessibilité une priorité afin de permettre à tous les administrés, agents et élus d'accéder aux services publics proposés.

Schéma pluriannuel

Le présent document a pour objectif de présenter les grandes lignes de la politique d'accessibilité numérique déployée au sein de Crèvecœur-le-Grand pour les trois prochaines années à venir.

Fondé sur une démarche d'amélioration continue, le schéma pluriannuel se décompose en plans annuels. À chaque publication d'un nouvel plan annuel, un bilan du plan annuel précédent sera réalisé afin d'identifier les avancées et les points de blocage.

Les objectifs

La prise en compte de l'accessibilité numérique au sein de la collectivité se traduit par la définition d'objectifs et d'actions réparties dans différents domaines.

- Exemple de thématique

L'état des lieux : décrire les actions d'ores et déjà mises en œuvre et/ou la situation actuelle dans la collectivité sur cette thématique.

Les objectifs : décrire les grands objectifs que souhaite atteindre la collectivité dans 3 ans. Ne pas indiquer d'objectifs intermédiaires, ceux-ci seront dans les plans annuels. Par exemple : intégration par défaut de clauses accessibilité dans tous les marchés et contrats liés à des services numériques.

Indicateurs : définir les indicateurs qui seront utilisés chaque année pour effectuer un point étape et une mesure de l'avancement de mise en œuvre de la thématique. Les indicateurs peuvent être quantitatifs et qualitatifs.

- Référent accessibilité

L'état des lieux : Nous avons nommé le chargé de communication comme référent accessibilité. Celui-ci est sous la responsabilité de M. Aymeric BOURLEAU (Maire de la ville).

Les objectifs :

Indicateurs :

Nomination d'un référent accessibilité.

- Formation / Sensibilisation

L'état des lieux : Aujourd'hui seul le chargé de communication a bénéficié d'une sensibilisation sur l'accessibilité avec la formation sur l'usage du back office du nouveau site internet.

Les objectifs : Le chargé de communication évolue progressivement dans ce domaine grâce notamment à l'audit réalisé par l'ADICO et le développement de ses connaissances.

Indicateurs : L'audit réalisé par l'ADICO nous permet et nous a permis d'améliorer l'accessibilité de notre site internet. Autrement nous avons pour objectif de réaliser un état des lieux chaque année pour évaluer l'accessibilité du site.

Nombre de sessions de formation, nombre d'agents/élus formés, nombre d'actions de communications.

- Intégration de l'accessibilité dans les process projets

L'état des lieux : La majorité des points d'amélioration de l'accessibilité de notre site internet ont été réalisés. Cependant les documents relatifs au PLU de la commune sont actuellement disponibles uniquement sous un format PDF scanné. Nous avons conscience de cela impact l'accessibilité car les personnes ayant un handicap visuel ne peuvent utiliser une fonction de lecture automatique.

Les objectifs : Sur le PLU, la commune travaille avec l'Agglomération du Beauvaisis pour la réalisation d'un PLUi. Ce nouveau système devrait bientôt être disponible et les nouveaux documents fournis par l'Agglo nous permettront de bénéficier des documents accessibles. Dans un autre domaine la ville a acquis un totem numérique disponible dans le hall de la mairie. Celui-ci est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Indicateurs : /

- Intégration de l'accessibilité dans les marchés publics

L'état des lieux : /

Les objectifs : /

Indicateurs : /

Taux des marchés/contrats liés à un service numérique intégrant une clause accessibilité.

- Conformité des services de communication au RGAA 4

Inventaire des services concernés.

Site internet de la commune (crevecoeur-le-grand.fr)

L'état des lieux : Audit de conformité RGAA du site internet de la commune (crevecoeur-le-grand.fr)

Les objectifs : Se rapprocher des 100%

Indicateurs : Déclaration d'accessibilité

Annexes

Inventaire des services concernés
Plan annuel